

Une nouvelle lecture du *Liber ad Honoratum* d'Augustin (= *epist.* 140)

On s'accorde sur l'importance de la *Lettre* 140, adressée par Augustin à Honoratus en 412, au tout début de la controverse pélagienne, après le *De peccatorum meritis et remissione*¹, mais avant le *De spiritu et littera* : Augustin lui-même a jugé bon, dans les *Révisions*, de présenter cette lettre comme un livre, le *De gratia noui testamenti*². Rares, pourtant, sont les études qui lui sont consacrées³. Si plusieurs suggèrent que cet Honoratus pourrait être l'ami manichéen, auquel Augustin avait dédié le *De utilitate credendi* vers 391-392, nul n'a vraiment cherché à déterminer si l'on dispose d'arguments susceptibles de donner du crédit à cette hypothèse⁴. A. Hoffmann a souligné, pour sa part, dans son étude du *De utilitate credendi*, le caractère problématique de cette identification, mais son argumentation est essentiellement négative, dans la mesure où il s'appuie principalement sur des silences

1. Cf. *Epist.* 139, 3, *CSEL* 44, p. 152-153. Nous y apprenons plus exactement qu'Augustin a déjà envoyé à Marcellinus les deux premiers livres du *De peccatorum meritis et remissione et de baptismo paruulorum* et qu'il a commencé à rédiger la lettre à Marcellinus qui deviendra le livre 3. La rédaction de la *Lettre* 140 est donc contemporaine de la rédaction du livre 3.

2. Cf. *Retr.* 2, 36, *BA* 12, p. 514-515.

3. Cf. G. BONNER, « The signifiacnce of Augustine's *De gratia noui testamenti* », *Augustiniana* 41, 1991, p. 531-559 ; P.-M. HOMBERT, *Gloria gratiae. Se glorifier en Dieu, principe et fin de la théologie augustinienne de la grâce*, Paris, Études Augustiniennes, 1996, p. 172-181.

4. A. MANDOUZE, mentionne simplement l'hypothèse (*Prosopographie de l'Afrique chrétienne (305-533)*, Paris, Éditions du CNRS, 1982, p. 564-565 : « Honoratus 4 »). G. BONNER (p. 531) note qu'il n'y a aucune raison qui contraigne à les identifier, mais qu'il n'y a pas non plus d'évidence qui pourrait exclure de façon décisive une telle identification ; P.-M. HOMBERT (p. 172, n. 48) remarque, en s'appuyant sur J. PEGON (*BA* 8, p. 196), qu'une telle identification est peu probable. G. MADEC affirme au contraire qu'« il s'agit probablement de l'ami de jeunesse pour qui Augustin a déjà écrit le *De utilitate credendi* » (*Introduction aux « Révisions » et à la lecture des œuvres de saint Augustin*, Paris, Études Augustiniennes, 1996, p. 107).

d'Augustin⁵ ; de plus, il ne se fonde pas sur une analyse approfondie de la *Lettre* 140. Je voudrais montrer qu'une telle analyse permet d'affirmer la plausibilité de l'hypothèse et qu'elle donne consistance aux indices que l'on peut tirer des écrits d'Augustin et de l'*Indiculum* d'Hippone⁶. L'hypothèse conduit à lire autrement le *De gratia noui testamenti*, dont on souligne le plus souvent le caractère antipélagien, en s'appuyant sur ce qu'en dit Augustin dans les *Révisions*⁷. Elle rend en effet attentif à des aspects de la lettre que l'on n'a guère remarqués jusqu'ici et permet d'éclairer les questions d'Honoratus, tout autant que l'argumentation d'Augustin.

Je laisse ici de côté la question de l'identification du destinataire du *De utilitate credendi* avec l'ami d'Augustin qui, encore manichéen, a rencontré Julien d'Éclane, lors de sa venue à Carthage, à une date indéterminée. Elle paraît probable, si on en juge par les propos de Julien qu'Augustin rapporte dans le *Contra secundam Iuliani responsionem imperfectum opus*⁸ ; la mention des lettres échangées par Augustin et Honoratus pourrait comporter une allusion à la *Lettre* 140⁹. On ne peut, toutefois, trancher la question, de façon

5. Cf. *Augustins Schrift « De utilitate credendi ». Eine Analyse*, Münster, Aschendorff Verlag, 1997, p. 31-35. A. HOFFMANN avance quatre arguments : 1) la mention des Manichéens (cf. *Epist.* 140, 37, 83, *CSEL* 44, p. 231) n'est pas significative et rien ne manifeste que l'auteur et le destinataire de la lettre ont une connaissance précise du manichéisme ; 2) il n'y a ni allusion à leur passé commun, ni indice d'une connaissance précise de la biographie d'Honoratus par Augustin ; 3) rien ne permet, dans la lettre, de conclure à l'existence d'un écrit plus ancien adressé au même destinataire ; 4) la notice des *Révisions* consacrée au *De utilitate credendi* (1, 14, *BA* 12, p. 352-363) n'indique nullement que la tentative d'Augustin auprès de son ami a été couronnée de succès et ne fait aucune allusion à un écrit ultérieur. Remarquons ici simplement que des arguments *e silentio* ne peuvent suffire à écarter l'hypothèse : le premier argument est contestable, comme le montrera la suite de l'article ; à propos du deuxième argument, voir *infra*, la note 16.

6. J'adopte ici les conclusions de F. DOLBEAU, qui pense que l'*Indiculum* attribué à Possidius dépend d'un inventaire des ouvrages d'Augustin fait par un secrétaire, à sa demande, vers 420, puis « tenu à jour jusqu'à la rédaction des *Retractiones*, plus négligemment ensuite » : mieux vaut alors « parler de l'*Indiculum* d'Hippone et tenir ce document pour anonyme, en proscrivant les appellations d'*Indiculum Augustini* ou d'*Indiculum Possidii* » (cf. « La survie des œuvres d'Augustin. Remarques sur l'*Indiculum* attribué à Possidius et sur la bibliothèque d'Anséaise », *Du copiste au collectionneur. Mélanges d'histoire des textes et des bibliothèques en l'honneur d'André Vernet*, Turnhout, Brepols, 1999, p. 12-13).

7 Cf. 2, 36, *BA* 12, p. 514-515 : « Ego autem intuens supra dictam haeresim nouam inimicam gratiae Dei, sextam mihi proposui quaestionem de gratia testamenti noui. » Cf. G. BONNER, « The signifiacnce of Augustine's *De gratia noui testamenti* », *Augustiniana* 41, 1991, p. 555-559 ; P.-M. HOMBERT, *Gloria gratiae*, p. 172-173. G. MADEC remarque néanmoins à juste titre : « Cette lettre n'est pourtant pas expressément antipélagienne, sauf la mise en garde contre les adversaires de la Nouvelle Alliance (37, 83) » (*Introduction aux « Révisions » et à la lecture des œuvres de saint Augustin*, p. 107).

8. Cf. 5, 26, *PL* 45, 1464 : « Nam cum ante hos annos essemus Carthagini, a quodam mihi Honorato homine, necessario tuo, Manichaeo aequae, sicut epistolae uestrae indicant, id ipsum propositum est. »

9. Cf. la remarque de J.-P. MIGNE, en *PL* 45, 1464.

péremptoire¹⁰. Que l'on juge cette identification vraisemblable ou non ne donne, en tout cas, pas d'éléments déterminants pour la question qui est ici la nôtre.

I. – QUELQUES MENTIONS SIGNIFICATIVES D'HONORATUS DANS LES OUVRAGES
D'AUGUSTIN ET L'*INDICULUM* D'HIPPONE

A : La *Lettre* 139 et les *Révisions*

Examinons, en premier lieu, ce qu'Augustin nous dit lui-même du destinataire de la *Lettre* 140. Il s'adresse à lui comme à un frère très cher (*dilectissime mi frater Honorate*)¹¹; il précise incidemment qu'Honoratus n'a pas encore été baptisé¹². Par ailleurs, dans la *Lettre* 139 adressée à Marcellinus, il mentionne, parmi les nombreux travaux qui l'occupent, « un livre destiné à notre Honoratus » (*librum ad Honoratum nostrum*)¹³ : il note qu'il lui est impossible de différer sa réponse, car « la charité fait passer les plus faibles avant les plus forts »¹⁴. Enfin, dans les *Révisions*, il qualifie explicitement Honoratus comme un « ami » (*amicus quidam*), qui lui « a envoyé de Carthage cinq questions » en lui demandant de « lui répondre par écrit »¹⁵. Cet ami catéchumène peut-il être l'ami manichéen auquel Augustin avait adressé le *De utilitate credendi*, vingt ans plus tôt ? Si c'est le cas, on peut s'étonner de ne trouver, dans la *Lettre* 140, aucune mention du passé commun aux deux amis, et cela, d'autant plus que le *De utilitate credendi* l'évoque à plusieurs reprises¹⁶. Est-ce un indice suffisant pour trancher la question négativement ? Peut-être pas, si du moins il s'avère très probable que cet ami a été manichéen.

10. A. MANDOUZE laisse la question ouverte (*Prosopographie de l'Afrique chrétienne (305-533)*, p. 564). A. HOFFMANN remarque que, même si l'on admet l'identification, on ne peut en conclure, comme le fait A. MANDOUZE, que la rencontre avec Julien a précédé la *Lettre* 140, car, même si Honoratus est devenu catholique, il peut être traité de « manichéen » par Julien, au même titre qu'Augustin lui-même (cf. *Augustins Schrift « De utilitate credendi »*. *Eine Analyse*, p. 33-34) ; cette hypothèse, néanmoins, affaiblit l'argument de Julien.

11. *Epist.* 140, 1, 1, *CSEL* 44, p. 155.

12. *Epist.* 140, 19, 48, *CSEL* 44, p. 196 : « cum fueris baptizatus ».

13. *Epist.* 139, 3, *CSEL* 44, p. 153.

14. *Ibid.* : « Caritas enim, quae tamquam nutrix fouet filios suos, non ordine amandi sed ordine subueniendi infirmiores fortioribus anteponit... »

15. Cf. *Retr.* 2, 36, *BA* 12, p. 514-515 : « Eo ipso tempore quo contra Donatistas uehementer exercebamur et contra Pelagianos exerceri iam coeperamus, amicus quidam mihi quinque a Carthagine quaestiones et rogauit ut eas illi scribendo exponerem. »

16. 1, 2-3, *BA* 8, p. 210-213 ; 6, 13, p. 240-241 ; 8, 20, p. 252-255. A. MANDOUZE remarque néanmoins que « malgré les apparences, le document contient peu de renseignements d'ordre prosopographique, étant donné que bien des réactions – qu'au premier abord on

B : L'*Indiculum* d'Hippone

La considération de l'*Indiculum* d'Hippone introduit, de fait, une coïncidence troublante : on trouve, en effet, une *Epistula ad Honoratum* parmi les ouvrages classés sous la rubrique : *Contra Manichaeos*¹⁷. À l'évidence, il ne peut s'agir, parmi les *Lettres* d'Augustin dont le destinataire est nommé Honoratus, ni de la *Lettre* 49, qui est adressée à un évêque donatiste¹⁸, ni de la *Lettre* 228, qu'Augustin envoie à un collègue dans l'épiscopat¹⁹. Ne serait-ce pas alors la *Lettre* 140 ? L'hypothèse vient spontanément à l'esprit : on la trouve, par exemple, sans aucune justification à l'appui, dans l'édition de l'*Indiculum* donnée par A. C. Vega²⁰ ; elle a aussi été suggérée plus récemment par G. Madec²¹. Selon A. Wilmart²², il s'agirait plutôt de la *Lettre* 79, qui est adressée à un Manichéen dont le nom n'est pas mentionné. Mais F. Decret²³ a montré que ce correspondant d'Augustin est à identifier avec Felix. A. Mandouze, dans la *Prosopographie de l'Afrique chrétienne (305-533)*²⁴, suggère que ce pourrait être le *De utilitate credendi*, dont le titre se trouve également répertorié dans l'*Indiculum*, sous la rubrique *Contra Paganos*²⁵. Cette hypothèse, toutefois, se heurte à une objection : dans chaque rubrique de l'*Indiculum*, l'ordre des titres correspond, au moins approximativement, à l'ordre chronologique ; or l'*Epistula ad Honoratum* est mentionnée après le *Contra Faustum*²⁶, ce qui pose problème, si on l'identifie au *De utilitate credendi*.

pourrait croire propres à H. – lui sont en fait seulement prêtées par Augustin » (*Prosopographie de l'Afrique chrétienne (305-533)*, p. 564, n. 9).

17. *Indiculum* IV, 28, éd. A. WILMART, *Miscellanea Agostiniana* 2, Rome, 1931, p. 167.

18. Cf. *Epist.* 49, *CSEL* 34, p. 142. Voir dans la *Prosopographie de l'Afrique chrétienne (305-533)*, p. 566, la rubrique « Honoratus 6 ».

19. Cf. *Epist.* 228, *CSEL* 57, p. 484-496. Voir dans la *Prosopographie de l'Afrique chrétienne (305-533)*, p. 570, la rubrique « Honoratus 16 ».

20. *Opuscula sancti Possidii episcopi Calamensis, Vita sancti Augustini et Indiculum librorum eius*, Monastère de l'Escurial, 1934, p. 56.

21. Cf. « Possidius de Calama et les listes des œuvres d'Augustin », *Titres et articulations du texte dans les œuvres antiques. Actes du colloque de Chantilly, 13-15 décembre 1994*, Paris, Études Augustiniennes, 1997, p. 438.

22. *Miscellanea Agostiniana* 2, p. 210.

23. *Aspects du manichéisme dans l'Afrique romaine*, Paris, Études Augustiniennes, 1970, p. 74-75. Cf. G. MADEC, « Possidius de Calama et les listes des œuvres d'Augustin », *Titres et articulations du texte dans les œuvres antiques*, p. 438.

24. Cf. p. 564, n. 9.

25. I, 4, éd. A. WILMART, *Miscellanea Agostiniana* 2, p. 161.

26. On peut opposer à cet argument la tripartition habituelle de chaque rubrique de l'*Indiculum* : *libri, epistulae, tractatus* ; l'argument ne tient pas, si on juge que, dans la rubrique *Contra Manichaeos*, il est fait mention d'une seule lettre, l'*Epistula ad Honoratum* (voir la structure de l'*Indiculum* proposée par G. MADEC, dans « Possidius de Calama et les listes des

Faut-il alors conclure, avec D. L. Ludwig²⁷, qu'il n'est guère possible d'identifier avec certitude une lettre mentionnée par l'*Indiculum*? Nous ne disposons pas, en effet, de toutes les lettres d'Augustin et l'identification s'avère plus problématique encore, dans les cas d'homonymie. L'affirmation a le mérite de la prudence; toutefois, avant d'imaginer qu'il s'agit de quelque lettre perdue, ne vaut-il pas la peine d'envisager sérieusement si la lettre mentionnée par l'*Indiculum* a des chances de pouvoir correspondre à l'une des lettres dont nous disposons? On objectera peut-être que, si l'on identifie l'*Epistula ad Honoratum* mentionnée par l'*Indiculum* en IV, 28 avec la Lettre 140, on a alors un doublet, puisque le *De gratia noui testamenti ad Honoratum liber unus* est cité en X³, 18, parmi les livres écrits *ad utilitatem studiosorum omnium*. Mais l'*Indiculum* comporte plus d'un doublet²⁸: on notera, en particulier, que le *Contra Faustum* est mentionné, de façon similaire, à la fois en IV, 27, sous la rubrique *Contra Manichaeos*, et en X³, 16, où il est intitulé *Quaestiones diuersae de ueteri testamento in libris XXXIII*. L'objection n'est donc pas pertinente.

Il est donc plausible d'identifier l'*Epistula ad Honoratum* mentionnée par l'*Indiculum* en IV, 28, sous la rubrique *Contra Manichaeos*, avec la Lettre 140: Honoratus serait alors très probablement l'ancien ami manichéen d'Augustin. Mais on ne dispose là que d'un indice. L'*Indiculum* ne peut en effet constituer une base suffisante pour l'affirmer: d'une part, en raison « des bévues indiscutables »²⁹ qu'il contient, d'autre part, en raison des incertitudes qui demeurent dans l'identification des lettres qu'il mentionne. Cet indice peut, néanmoins, devenir signifiant, si le contenu de la Lettre 140 s'avère pertinent, lorsqu'on suppose que le destinataire de la Lettre est un ancien manichéen.

II. – LES QUESTIONS D'HONORATUS

Supposons donc que le destinataire de la Lettre 140 soit l'ancien ami manichéen d'Augustin et voyons si l'hypothèse s'avère plausible lorsqu'on analyse la Lettre. Cette hypothèse ne met bien évidemment nullement en cause le caractère antipélagien du *De gratia noui testamenti*, qu'Augustin indique

œuvres d'Augustin », *Titres et articulations du texte dans les œuvres antiques*, p. 433). Il faut noter néanmoins que le *De gratia noui testamenti ad Honoratum liber unus* est rangé parmi les livres, dans la rubrique *Item diuersi libri et tractatus uel epistulas ad utilitatem studiosorum omnium conscriptae*, en X³, 18. De plus, il ne va pas de soi de considérer le *De utilitate credendi* comme une lettre: en I, 4, il est considéré comme un livre.

27. Cf. *Der sog. Indiculus des Possidius. Studien zur Entstehungs- und Wirkungsgeschichte einer spätantiken Augustin – Bibliographie*, Inaugural Dissertation, Göttingen, 1984, p. 84, avec la n. 11.

28. Cf. D. L. LUDWIG, *Der sog. Indiculus des Possidius*, p. 94.

29. Cf. F. DOLBEAU, « La survie des œuvres d'Augustin. Remarques sur l'*Indiculum* attribué à Possidius et sur la bibliothèque d'Anséglise », *Du copiste au collectionneur*, p. 9.

expressément dans les *Révisions*³⁰. Elle n'implique pas davantage une réfutation systématique des thèses manichéennes : vingt ans ont passé ; Honoratus peut avoir pris une distance à l'égard des Manichéens, sans avoir pour autant fait le pas de demander le baptême dans l'Église catholique³¹. Il s'agit donc plutôt de se demander si les questions posées par Honoratus peuvent être celles d'un ancien manichéen et si la réponse d'Augustin ne prend pas implicitement en compte un tel passé : l'hypothèse éclairerait en ce cas des aspects de la *Lettre* jusqu'ici non remarqués.

La première et la cinquième questions s'expliquent parfaitement de la part d'un ancien Manichéen. Admettre que « le Verbe s'est fait chair »³² ne peut qu'être difficile à celui qui a longtemps partagé le mépris des Manichéens pour la chair et leur docétisme : Faustus, par exemple, refuse de croire que Jésus, Fils de Dieu, soit né de Marie et s'élève contre ceux qui imaginent le Fils de Dieu « enfermé dans le sein d'une femme »³³. Or, selon le raisonnement de Faustus, « si Jésus n'est pas né, il n'a pas non plus souffert »³⁴ ; « il n'a souffert qu'en apparence et n'est pas mort véritablement »³⁵ ; en ce cas, il n'y a rien d'étonnant à ce qu'Honoratus demande « ce que veut dire cette parole du Seigneur : Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ? »³⁶

La troisième et la quatrième questions ont trait au jugement. Qu'un ancien Manichéen demande : « que sont les ténèbres extérieures ? »³⁷ ne surprend pas, quand on sait que, selon Mani, « la terre des ténèbres confinait à la terre lumineuse et sainte selon une partie et d'un côté »³⁸. La parabole des vierges folles et des vierges sages devait également être familière aux Manichéens, si on en juge par la *Lettre de Secundinus à Augustin* et, plus encore, par les

30. 2, 36, *BA* 12, p. 514-515, cité *supra*, n. 7.

31. Augustin lui-même a été dans cette situation pendant plusieurs années.

32. *Epist.* 140, 1, 2, *CSEL* 44, p. 156 : « ... quomodo intellegendum sit : Verbum dei caro factum est ».

33. Cf. *Contra Faustum* 23, 1-2, *CSEL* 25, p. 707-708 : « ... frustra que calumniam uos ingeritis scriptori, tamquam Dei ille filium in utero mulieris inluserit... » Voir aussi 7, 1, p. 303. À comparer au Psautier manichéen : cf. *A Manichean Psalm-Book, Part II*, éd. C. R. C. ALLBERRY, Kohlhammer, Stuttgart, 1938, p. 120, 25-27 ; 121, 19. 23 ; 121, 29. 31 ; P. 175, 16 (« Je n'ai pas fait naître mon Seigneur dans une matrice immonde », trad. VILLEY, *Psaume des errants. Écrits manichéens du Fayoum*, Paris, 1994, p. 127). Je remercie J. K. Coyle de m'avoir suggéré ce rapprochement très pertinent.

34. Cf. *Contra Faustum* 27, 1, *CSEL* 25, p. 737 : « Faustus dixit : Si natus non est Iesus, nec passus est. »

35. Cf. *Contra Faustum* 29, 1, *CSEL* 25, p. 744 : « denique nos specie tenus passum confitemur nec uere mortuum ».

36. *Epist.* 140, 1, 2, *CSEL* 44, p. 156 : « ... Quid sibi uelit uox illa domini : Deus meus, Deus meus, ut quid me dereliquisti ? »

37. *Epist.* 140, 1, 2, *CSEL* 44, p. 156 : « ... quae sint tenebrae exteriores... »

38. Cf. *Contra epist. fundamenti* 20, 22, *BA* 17, p. 440-441 : « ... quaeramus ab eis, 'iuxta' quam 'partem' et iuxta quod 'latus', sicut Manichaeus dicit, 'illustris illius ac sanctae terrae erat tenebrarum terra'. Dicit enim 'iuxta unam partem ac latus'. »

Psaumes des errants qui s'y réfèrent à maintes reprises³⁹ : un ancien Manichéen peut donc s'interroger sur le sens que les Catholiques donnent à la parabole⁴⁰. On voit sans doute moins immédiatement pourquoi il s'interrogerait sur *Ep* 3, 18, mais la mention de « la largeur, la longueur, la hauteur et la profondeur »⁴¹ peut être troublante pour celui que l'Église catholique invite à renoncer à toute représentation spatiale de Dieu.

L'examen des questions d'Honoratus n'exclut donc nullement l'éventualité de son ancienne appartenance manichéenne ; celle-ci pourrait même éclairer la raison d'être de ses questions.

III. – LA LETTRE 140

La réponse d'Augustin permet-elle de confirmer cette hypothèse ? Gagne-t-elle en pertinence si l'on suppose qu'Augustin prend en compte le passé manichéen de son ami ? Il ne peut suffire ici de relever telle ou telle affirmation de détail ; il faut s'interroger sur la problématique générale de la *Lettre* et sur ses thèmes majeurs.

A : La grâce de l'adoption

Augustin choisit de rapporter les cinq questions d'Honoratus à une sixième, celle de « la grâce de la nouvelle alliance »⁴², tout en précisant que l'unification

39. SECUNDINUS, *Epist. ad Augustinum* 2, citée dans *BA* 17, p. 512-513 : « At si cum eodem peccato sine uenia recedat, tunc excludetur, tunc uirgini stultae comparabitur... » ; *A Manichean Psalm-Book, Part II*, éd. C. R. C. ALLBERRY, p. 154, 1 ; p. 157, 18 ; p. 161, 19-20 ; p. 165, 7 ; p. 170, 23-24 ; p. 174, 20-21 (voir aussi les références complémentaires données pae A. VILLEY, dans son édition des *Psaumes des errants*, p. 272, n. 4, ainsi que ses remarques, p. 296-297 et p. 397).

40. *Epist.* 140, 1, 2, *CSEL* 44, p. 156 : « ... quae sint quinque uirgines stultae quaeue sapientes... »

41. *Epist.* 140, 1, 2, *CSEL* 44, p. 156 : « et quid sit quod ait apostolus : 'Vt in caritate radicati et fundati praeualeatis comprehendere cum omnibus sanctis, quae sit latitudo et longitudo et altitudo et profundum'. » Les Manichéens avaient également leur propre interprétation de l'*Épître aux Éphésiens* : voir, par exemple, l'usage qu'en fait Faustus (cf. *Contra Faustum* 24, 1, *CSEL* 25, p. 717 et 719) ou encore Secundinus dans son *Epist. ad Augustinum* (1, *BA* 17, p. 510-513). Noter aussi la longue citation d'*Ep* 3, 14-19 dans le *De moribus ecclesiae catholicae* 18, 33 (*BA* 1, p. 188-189), ouvrage dans lequel Augustin entend s'appuyer uniquement sur des témoignages admis par les Manichéens (cf. 1, 2, p. 138-139). Ce rapprochement m'a également été suggéré par J. K. Coyle.

42. *Epist.* 140, 1, 2, *CSEL* 44, p. 156 : « proinde, si placet, addamus et sextam et illud potissimum requiramus, quae sit gratia testamenti noui. Hanc illae omnes intueantur... »

de ces questions facilitera leur solution⁴³. Ce choix, qui vise en premier lieu « la nouvelle hérésie »⁴⁴, reste-t-il pertinent, si l'on admet qu'Honoratus a été manichéen ? Il importe d'être sensible aux points d'insistance de l'argumentation. La grâce de la nouvelle alliance est « le pouvoir de devenir enfants de Dieu »⁴⁵ ; l'expression johannique est aussitôt commentée à l'aide de *Ga* 4, 5, qui permet à Augustin de distinguer fermement « la génération de grâce » par laquelle nous devenons des fils adoptifs et la génération éternelle de celui qui est par nature Fils de Dieu⁴⁶. Une telle distinction est fondamentale à l'adresse d'un ancien Manichéen, qui a longtemps pensé que « l'âme est la nature de Dieu »⁴⁷ ; Augustin l'a manifestement préparée par l'exorde, dans lequel il a affirmé la position intermédiaire de l'âme qui « a au-dessous d'elle la créature corporelle et au-dessus d'elle le Créateur d'elle-même et du corps »⁴⁸ et par son commentaire de *Jn* 1, 6-8, qu'il conclut en notant : « Ces comparaisons ont été données afin de nous faire comprendre, autant que nous le pouvons, ou, si nous ne le pouvons pas encore, afin de nous faire croire sans aucune hésitation que l'âme rationnelle n'est pas la nature de Dieu. »⁴⁹

La pertinence de cette problématique à l'adresse d'un ancien Manichéen apparaît avec évidence lorsqu'on relit le *Contra Secundinum*, qui, on le sait, était jugé par Augustin comme le meilleur de ses écrits antimanichéens⁵⁰. Pour

43. *Epist.* 140, 1, 1, *CSEL* 44, p. 156 : « et tamen puto facilius eas solui, si hoc fecero, inuicem quippe adiuuabunt, si altera pendebit ex altera, donec omnes ueniant in seriem disputationis (...) unum aliquid intuentes et unum conlaborantes sociali ratione et indiuidua ueritate. »

44. Cf. *Retr.* 2, 36, *BA* 12, p. 514-515, cité *supra*, n. 7.

45. Cf. *Epist.* 140, 3, 9, *CSEL* 44, p. 161, qui cite *Jn* 1, 12 : « ... dedit eis potestatem filios Dei fieri credentibus in nomine eius, qui non ex sanguinibus neque ex uoluntate carnis neque ex uoluntate uiri sed ex Deo nati sunt. Haec est gratia noui testamenti... ».

46. Cf. *Epist.* 140, 4, 10, *CSEL* 44, p. 161-162 : « Haec etiam adoptio uocatur. Eramus enim aliquid ante, quam essemus filii Dei et accepimus beneficium, ut fieremus, quod non eramus (...). Et ab hac generatione gratiae discernitur ille filius, qui, cum esset filius Dei, uenit, ut fieret filius hominis... » ; 4, 11, p. 162 : « ...continuo subiunxit : 'Vt adoptionem filiorum reciperemus', ut uidelicet huius gratiam beneficii discerneret ab illa filii natura, qui missus est filius non adoptione factus sed semper genitus filius... »

47. Cf. *Contra Secundinum* 24, *BA* 17, p. 620-621 : « Anima enim mea, si (quemadmodum dicitis) Dei natura esset... » ; en réponse à Secundinus (3, *BA* 17, p. 514) : « Noli, rogo, contra tuam uenire naturam, noli esse erroris lancea, qua latus percussitur Saluatoris. Vides enim illum et in omni mundo et in omni anima esse crucifixum, quae anima nunquam habuit succensendi naturam. Et tu igitur qui ex ipsa es... »

48. Cf. *Epist.* 140, 2, 3, *CSEL* 44, p. 157 : « In quadam quippe medietate posita est infra se habens corporalem creaturam supra se autem sui et corporis creatorem. »

49. Cf. *Epist.* 140, 3, 7, *CSEL* 44, p. 160 : « Ista similitudines datae sunt, ut, quantum possumus, intellegamus uel, si hoc nondum possumus, sine ulla dubitatione credamus animam rationalem non esse naturam Dei – illa quippe incommutabilis est – sed tamen eam posse participando inluminari. »

50. Cf. *Retr.* 2, 10, *BA* 12, p. 468-469 : « quod mea sententia omnibus quae aduersus illam pestem scribere potui, facile praepono ».

montrer l'incohérence de la formule de Secundinus : « Jésus-Christ son premier-né, roi de toutes les lumières », Augustin demande d'emblée si ces lumières ont été faites ou si elles ont été engendrées⁵¹ ; la première thèse est incompatible avec la doctrine manichéenne, la seconde rend problématique la royauté attribuée au Christ⁵². Ce qui conduit Augustin à préciser en quel sens Jésus-Christ est à la fois Fils unique et premier-né : il y a incompatibilité si « ces deux choses s'appliquent au Fils selon la même nature de la divinité. Au contraire, la foi catholique, qui distingue entre le créateur et la créature⁵³, n'éprouve aucune difficulté à comprendre ces deux termes, car elle entend Fils unique d'après ce qui est écrit : "Au commencement était le Verbe et le Verbe était Dieu", et premier-né de toute créature, d'après le texte où l'apôtre dit : "Afin qu'il soit le premier-né de nombreux frères", que le Père lui a engendrés en société fraternelle, non par égalité de substance, mais par adoption de grâce. »⁵⁴ Distinction qu'Augustin orchestre en faisant appel, entre autres, à *Ga* 4, 5 et *Jn* 1, 12⁵⁵. Montrer la différence entre la créature et le créateur et distinguer la génération éternelle du Fils unique de la grâce de l'adoption par laquelle des êtres créés reçoivent le pouvoir de devenir enfants de Dieu s'avèrent donc essentiels face à un Manichéen : quoi d'étonnant, en ce cas, qu'Augustin choisisse de centrer la *Lettre* 140 sur la grâce de l'adoption, si Honoratus est son ancien ami manichéen ?

B : L'explication du *Psaume* 21

Augustin « intercale l'explication du *Psaume* 21 »⁵⁶ dans son exposé de la grâce de la nouvelle alliance : il espère ainsi faire comprendre à Honoratus « comment la grâce de la nouvelle alliance n'était pas tue au temps où elle était cachée dans l'ancienne »⁵⁷. L'axe de l'interprétation est très fermement

51. Cf. *Contra Secundinum* 3, BA 17, p. 544-545 : « Scribis 'habere te et agere gratias ineffabili sacratissimae Maiestati, eiusque primogenito omnium luminum regi, Iesu Christo'. Dic mihi quorum luminum sit rex Iesus Christus ? Eorumne quae fecit, an eorum quae genuit ? »

52. *Ibid.*, p. 546-549.

53. La distinction est développée dans le *Contra Secundinum* 7-8, BA 17, p. 558-565.

54. *Contra Secundinum* 5, BA 17, p. 553-554 : « ... non inuenies quomodo utrumque de illo secundum eandem naturam diuinitatis intelligas. Fides uero catholica quae inter Creatorem creaturamque distinguit, nullam patitur in his duobus nominibus intelligendi difficultatem, unigenitum eum accipiens secundum id quod scriptum est, In principio erat Verbum et Verbum erat apud Deum et Deus erat Verbum ; primogenitum autem uniuersae creaturae, secundum id quod apostolus ait, Vt sit ipse primogenitus in multis fratribus quos ei Pater ad fraternam societatem, non aequalitate substantiae, sed adoptione gratiae generauit. »

55. *Ibid.*, p. 552-555.

56. Cf. *Retr.* 2, 36, BA 12, p. 514-515 : « De qua disputans, interposita expositione psalmi vicesimi primi... »

57. Cf. *Epist.* 140, 6, 15, CSEL 44, p. 166 : « Proinde eundem psalmum, cuius prophetiam dominus ad se pertinere demonstrans primum uersum eius exclamauit, cum penderet in

explicité dès le commentaire des premiers mots du *Psaume* : « Cette parole, Jésus l'a figurée en lui-même : c'est la parole de son corps, c'est-à-dire de son Église qui doit passer de la forme du vieil homme à celle de l'homme nouveau ; c'est la parole de la faiblesse humaine, à laquelle les biens de l'ancienne alliance avaient été refusés, afin qu'elle apprît à souhaiter et à espérer les biens de la nouvelle alliance »⁵⁸. Autrement dit, sur la croix, le Christ nous apprend à mépriser le bonheur terrestre et temporel qui était la récompense promise dans l'ancienne alliance et à désirer les véritables biens, c'est-à-dire les biens éternels qui sont liés à la grâce de la nouvelle alliance⁵⁹. Dans l'ancienne alliance, en effet, Dieu comblait les croyants du bonheur de cette vie « pour montrer que ces biens viennent de lui »⁶⁰ ; ces dons terrestres étaient les figures qui annonçaient la nouvelle alliance et certains saints, déjà, tout en vivant sous le temps de l'ancienne alliance, appartenaient à la nouvelle, car ils aspiraient au bonheur éternel⁶¹. Les pères ne furent donc pas « étrangers au salut éternel, mais ce qui devait être dévoilé dans le Christ était encore dans le secret »⁶². C'est avec la croix du Christ que le voile de l'ancienne alliance est déchiré : si le Christ n'a pas été exaucé sur la croix, alors que Noé, Loth, Isaac, Joseph ou Moïse ont été sauvés, c'est pour nous « recommander la grâce de la nouvelle alliance qui nous apprend à chercher une autre félicité qui est maintenant dans la foi, mais qui sera plus tard dans la vision »⁶³. En lui, nous passons du vieil homme à l'homme nouveau⁶⁴, de l'orgueil à la charité,

ligno, commemorando exponendoque percurram, ut ex hoc intellegas, quem ad modum gratia testamenti noui nec eo tempore tacebatur, quando in uetere uelabatur. »

58. Cf. *Epist.* 140, 6, 15, *CSEL* 44, p. 166 : « Hanc in se uocem transfigurauit Iesus, uocem scilicet corporis sui, hoc est ecclesiae suae a uetere homine in nouum hominem reformandae, uocem scilicet infirmitatis humanae, cui deneganda fuerant bona ueteris testamenti, ut bona noui testamenti optare atque sperare iam disceret. »

59. Le thème est récurrent : voir, en particulier, 5, 13-14, *CSEL* 44, p. 164-165 ; 7, 19-20, p. 169-171 ; 8, 22, p. 172 ; 9, 24, p. 175 ; 10, 26, p. 176-177 ; 11, 28, p. 178-179 ; 17, 43, p. 191 ; 36, 82, p. 230-231.

60. Cf. *Epist.* 140, 7, 20, *CSEL* 44, p. 171 : « Adtendentes quippe tempus ueteris testamenti et illam patrum etiam temporalem felicitatem, in qua illis exhibenda demonstrauit Deus etiam talia dona sua esse... »

61. Cf. *Epist.* 140, 2, 5, *CSEL* 44, p. 130 : « Dispensabant ergo illi sancti pro congruentia temporis testamentum uetus, pertinebant uero ad testamentum nouum. Nam et quando temporalem felicitatem agebant, aeternam ueram et praeferendam intellegebant... »

62. Cf. *Epist.* 140, 10, 26, *CSEL* 44, p. 177 : « ... non quo illi a salute aeterna fuerint alieni, sed in occulto tunc erat, quod in Christo fuerat reuelandum. »

63. Cf. *Epist.* 140, 9, 24, *CSEL* 44, p. 175 : « Hoc enim uoluit in conspectu inimicorum pati, quo eum tamquam derelictum putarent, ut gratia commendaretur testamenti noui, qua disceremus aliam quaerere felicitatem, quae nunc est in fide, postea uero erit in specie. »

64. Cf. *Epist.* 140, 12, 30, *CSEL* 44, p. 181 : « Et ista nostra in illum transfiguratio est, qui per gratiam testamenti noui mutamus uitam transeuntes de uetere ad nouum. »

qui n'est autre que le don de l'Esprit⁶⁵, et, par là, de la servitude à la liberté⁶⁶. Autre est donc le temps de l'ancienne alliance, autre celui de la nouvelle.

Une telle interprétation du Psaume peut-elle avoir quelque pertinence, si on la suppose destinée à un ancien Manichéen ? Oui, dans la mesure où elle permet de saisir « l'ordre admirable et parfaitement réglé des temps »⁶⁷, ordre que les Manichéens méconnaissent en rejetant l'Ancien Testament. Voir cette convenance suppose que l'on comprenne la différence des deux Testaments, en même temps que leur articulation ; différence et articulation qu'Augustin pense, dès le *De uera religione*⁶⁸, à l'aide des catégories pauliniennes du vieil homme et de l'homme nouveau, qui sont centrales dans la *Lettre 140*. La *Lettre 140* souligne surtout, nous venons de le voir, la différence des promesses de l'ancienne et de la nouvelle alliance : tout en manifestant la supériorité des biens de la nouvelle alliance, elle montre la raison d'être des dons terrestres reçus dans l'ancienne alliance. Une telle argumentation est adaptée à un ancien Manichéen, si l'on songe que l'une des objections majeures de Faustus à l'égard de l'Ancien Testament touche précisément « l'héritage » qui lui est lié : cet héritage « est », dit-il, « si misérable, corporel et loin des intérêts de l'âme qu'après l'heureuse promesse que le Nouveau Testament me fait du royaume des cieux et de la vie éternelle, je n'aurais eu pour lui que du dégoût, même si son testateur me le donnait pour rien »⁶⁹. Augustin se préoccupe donc, dans ses écrits antimanichéens, de justifier le caractère temporel des promesses de l'ancienne alliance. Dans le *Contra Adimantum*, par exemple, il montre l'utilité pédagogique et le caractère figuratif de ces dons terrestres⁷⁰. Le *Contra Faustum* souligne de même le caractère figuratif des promesses de l'ancienne alliance et note que, dès l'Ancien Testament, les hommes spirituels comprenaient ces figures et en concevaient un plus grand désir du Nouveau Testament⁷¹. La *Lettre 140* fait donc écho à ces développements.

65. Cf. *Epist.* 140, 28, 68 *CSEL* 44, p. 215-216 ; 22, 54, p. 201.

66. Cf. *Epist.* 140, 18, 46, *CSEL* 44, p. 194 : « Vt Deum non seruiliter sed libere colatis, amare discite, quem timetis... »

67. Cf. *Contra Adimantum* 3, 4, *BA* 17, p. 232-233 : « secundum mirabilem atque ordinatissimam distributionem temporum ».

68. 26, 48 - 27, 50, *BA* 8, p. 90-95.

69. Cf. *Contra Faustum* 4, 1, *CSEL* 25, p. 268 : « Secunda uero causa est, quod tam etiam misera eius et corporalis ac longe ab animae commodis hereditas est, ut post beatam illam et uitam perpetuam repromittit, etiam si gratis eam mihi testator suus ingereret, fastidissem. » Voir aussi 10, 1, p. 310 ; 15, 1, p. 415-416.

70. 20, 2, *BA* 17, p. 348-349 : « ut ergo ipse diligatur, illo etiam tempore quo carnalis anima, carnis uidelicet affectibus implicata, nisi temporalia desiderare non nouit, persuadendum illi est, quod etiam ista Deus dat homini ; quia et uerum est et utilissime creditur. Hoc populo Israel factum est per illas pollicitationes, quas imperitissime miseri derident, ut etiam in ipsis infimis rebus, quomodo possent, Deum diligere assuescerent (...). Quae tamen omnia dona temporalia figurae sunt donorum aeternorum... »

71. Cf. *Contra Faustum* 4, 2, *CSEL* 25, p. 269 : « ... intellegebant enim reuelante sibi spiritu Dei, quid temporis illi congrueret et quibus modis Deus per illas omnes res gestas et dictas

Elle montre, d'autre part, comment se fait le passage de l'ancienne à la nouvelle alliance par la croix du Christ qui dévoile ce qui était caché dans l'ancienne alliance et qui nous libère de l'attachement aux biens temporels, en nous apprenant où sont les vrais biens. Le développement est là encore adapté à un ancien Manichéen, qui a longtemps refusé d'admettre la réalité des souffrances du Christ : Augustin donne en effet la raison d'être⁷² de l'abandon du Christ sur la croix. Dans *le De uera religione*, il soulignait déjà que le Christ, par sa croix, nous a libérés des désirs et des craintes qui nous empêchaient de bien vivre⁷³ et il notait, de façon plus générale, dans le *Contra epistulam fundamenti*, que l'épreuve est une invitation à chercher en Dieu son refuge et à s'attacher à lui comme au seul bien véritable⁷⁴. Le livre 12 du *Contra Faustum* montre, pour sa part, le dévoilement des figures qu'opère la croix⁷⁵. La présence de tous ces thèmes dans la *Lettre* 140 n'est donc pas fortuite si Honoratus est l'ancien ami manichéen d'Augustin.

C : Le thème de la lumière et des ténèbres

En réponse à la quatrième question d'Honoratus, Augustin consacre un développement précis de la *Lettre* 140 aux ténèbres extérieures⁷⁶ ; mais il revient constamment, tout au long de la lettre, à la thématique de la lumière et des ténèbres. Ce choix n'est pas fortuit, semble-t-il.

Examinons en premier lieu l'explication qu'Augustin propose des ténèbres extérieures. On constate d'abord qu'il met en garde son correspondant contre une représentation matérielle de la lumière ou des ténèbres. Lorsqu'on dit que Dieu est lumière, il faut comprendre qu'« il est la lumière du cœur et non pas

futura figuranda et praenuntianda decerneret, magisque desiderium eorum de nouo testamento erat. » Cf. 15, 2, p. 419.

72. Cf. *Epist.* 140, 11, 28, *CSEL* 44, p. 178-179 : « Vt quid dereliquisti me ? id est quare, propter quid, quam ob causam ? (...) Non ergo ad insipientiam nobis, sed ut sapiamus non propter istam uitam, in qua nos Deus aliquando usque ad mortem persequentium manibus derelinquit, sed propter illam sempiternam nos debere esse Christianos... »

73. Cf. 16, 31, *BA* 8, p. 64-67 : « ... crucifixus est. Omnia quae habere cupientes non recte uiuebamus, carendo uilefecit. Omnia quae uitare cupientes a studio deuiabamus ueritatis, perpetiando deiecit. » À comparer à la question 25 du *De diu. quaest.* 83, *BA* 10, p. 76-77, qui est rangée dans l'*Indiculum* sous la rubrique *Contra manichaeos* (IV, 15, *Miscellanea Agostiniana* 2, p. 166).

74. Cf. 37, 43-38, 44, *BA* 17, p. 496-497 : « ... tamen etiam ipsa (corruptio) illo regente et gubernante omnia quae fecit, sic ordinata est, ut non noceat, nisi naturis infimis ad supplicium damnatorum, et exercitationem admonitionemque redeuntium, ut inhaereant Deo incorruptibili, maneatque incorrupti, quod unum est bonum nostrum... »

75. 12, 11, *CSEL* 25, p. 340.

76. Cf. *Epist.* 140, 22, 54-23, 58, *CSEL* 44, p. 200-204.

des yeux de la chair »⁷⁷ ; cette lumière n'est autre que la charité⁷⁸, qui est répandue en nos cœurs par l'Esprit Saint⁷⁹. Augustin ne se contente pas de cette affirmation ; il juge utile d'expliquer peu après que l'esprit est supérieur à tout corps, y compris « la lumière qui est perçue par les yeux de la chair (...), car n'importe quelle nature incorporelle est supérieure à tout corps, non par la masse, puisqu'il n'y a de masse que pour les corps, mais par une certaine puissance qui surpasse toute imagination tirée des sens corporels que l'esprit roule en lui-même »⁸⁰. Il précise enfin qu'il faut ici exclure toute considération d'espace ou de lieu, car « il n'y a que les masses corporelles qui occupent des espaces et des lieux »⁸¹. Une telle insistance contre une représentation matérialiste prend tout son sens, si Honoratus a été manichéen ! Il ne paraît pas fortuit non plus qu'Augustin juge nécessaire de préciser dans ce contexte, à propos de la créature rationnelle, que « la nature n'est pas mauvaise », mais que « se détourner du bien immuable est son vice et se tourner vers lui, sa vertu »⁸². L'affirmation est ici explicitement antimanichéenne ! On la rapprochera d'une autre, qui est non moins significative : loin d'opposer comme Faustus l'homme extérieur et terrestre que Dieu n'a point créé à l'homme intérieur et céleste qui serait seul son œuvre⁸³, Augustin précise dans la *Lettre* 140 qu'il n'est aucun homme qui ne soit fait par Dieu, « lui qui a créé même le bétail, qui est le principe de toute vie et par qui toute nature a été faite et créée »⁸⁴.

Tout au long de la lettre, Augustin semble revenir avec prédilection au thème de la lumière. Commentant le Prologue de *Jean*, il précise déjà que, si le Verbe de Dieu est lumière, il n'est pas pour autant « enfermé dans un lieu ou répandu partiellement dans l'espace », mais « il est immuable, présent

77. Cf. *Epist.* 140, 22, 54, *CSEL* 44, p. 200 : « ... quoniam Deus lux est et tenebrae in eo non sunt ullae' sed lux cordis, non istorum, qui in carne sunt, oculorum, nec omnino talis, qualis huius uisibilis lucis phantasia cogitatur ».

78. *Ibid.* : « qualis enim lux est ipsa caritas, quis uerbis explicat ? »

79. Cf. *Rm* 5, 5, cité en *Epist.* 140, 22, 54, *CSEL* 44, p. 201.

80. Cf. *Epist.* 140, 23, 56, *CSEL* 44, p. 202 : « ... hac luce, quae sentitur oculis carnis, quia et ipsa corpus est, omni autem corpore quaelibet incorporea natura praestantior non mole, quia non nisi corporum est moles, sed ui quadam, qua supergreditur omnem phantasia, quam uoluntat animus haustam de sensibus corporis... »

81. Cf. *Epist.* 140, 23, 57, *CSEL* 44, p. 203 : « Non haec per locorum interualla inani phantasmate cogitanda sunt ; localia spatia non occupant nisi corporum moles. »

82. Cf. *Epist.* 140, 23, 56, *CSEL* 44, p. 202 : « Auersio eius uitium eius et conuersio uirtus eius est. Natura ergo non est mala, quia creatura spiritus uitae rationalis etiam priuata bono, cuius participatione beatificatur, id est etiam uitiosa melior est corpore... »

83. Cf. *Contra Faustum* 24, 1, *CSEL* 25, p. 721 : « ... si quidem uobis placuerit hoc ueteri et exteriori homini ac terreno tribuere, ut sit a Deo formatus, nos uero contra caelesti hoc dederimus et interiori ac nouo homini deferamus... »

84. Cf. *Epist.* 140, 30, 73, *CSEL* 44, p. 221 (à propos de *Ps* 21, 32) : « Quis est enim populus, quem non fecit Dominus secundum id, quod homines sunt, qui etiam pecora creauit, a quo est omnis uita omnisque facta et creata natura ? »

partout » et « tout entier partout »⁸⁵. Le rapprochement avec *Ep* 5, 8 : « Autrefois vous avez été ténèbres, mais vous êtes maintenant lumière dans le Seigneur »⁸⁶ fait saisir qu'il ne s'agit pas d'une lumière corporelle. La distinction entre « la lumière véritable » qu'est le Verbe et « la lampe » qu'est Jean Baptiste permet alors d'explicitier la distinction entre la nature de Dieu qui est immuable et l'âme raisonnable qui « n'est pas la nature de Dieu », mais qui « peut être illuminée en y participant »⁸⁷ : distinction capitale, nous l'avons vu, dans une perspective antimanichéenne. La parabole des vierges folles et des vierges sages donne à Augustin l'occasion de revenir à l'image de la lampe et de souligner à nouveau que l'homme n'est lumière que par sa participation intérieure au Bien suprême⁸⁸. Le *Psaume* 21 lui-même, grâce à son titre : « Pour l'étoile du matin », est également rattaché, en conclusion, à la thématique de la lumière : nous y apprenons à ne pas nous attacher aux biens temporels et à « ne pas mépriser la lumière intérieure qui appartient à la vie nouvelle »⁸⁹. Les derniers mots de la *Lettre* enfin sont une invitation à se laisser enseigner par « la lumière intérieure »⁹⁰.

Le choix d'une telle thématique est approprié dans le cas d'un catéchumène : le baptême n'est-il pas l'illumination ? L'importance de ce thème dans plusieurs ouvrages antimanichéens invite, toutefois, à interpréter aussi ce choix en un sens antimanichéen. Il est appelé à l'évidence par la place de la lumière dans la doctrine de Mani : qu'on relise, par exemple, le début de *l'Épître du Fondement*, qu'Augustin cite dans le *Contra epistulam fundamenti*⁹¹ ; qu'on songe aussi au titre d'« illuminés » qui était celui des élus de la secte⁹². Rien d'étonnant donc à ce qu'Augustin, dans le *Contra epistulam fundamenti*, oppose d'emblée à la théologie solaire des Manichéens le Christ, « vraie lumière qui

85. Cf. *Epist.* 140, 3, 6, *CSEL* 44, p. 159 : « ... filius Dei est incommutabiliter manens, ubique praesens, nullo clauso loco nec partiliter per cuncta diffusus, tamquam minorem partem habeat in minore loco et in maiore maiorem, sed ubique totus... »

86. Ce verset revient souvent dans la polémique antimanichéenne. Voir, par exemple, *Contra Secundinum* 2, *BA* 17, p. 542-543 ; 26, p. 632-633.

87. Cf. *Epist.* 140, 3, 7, *CSEL* 44, p. 160, cité *supra*, n. 49.

88. Cf. *Epist.* 140, 33, 77, *CSEL* 44, p. 225 : « ... 'sapientes autem acceperunt oleum in uasis suis', hoc est in cordibus suis, ubi fit ipsa participatio intimi ac superni boni ».

89. Cf. *Epist.* 140, 36, 82, *CSEL* 44, p. 230-231 : « unde placuit etiam propheticum psalmum percurrere, cuius primum uersum in passione commemorauit ostendens, quo modo nos Deus derelinquat et quo alio modo non recedat a nobis, ad bona aeterna nos colligens temporalia uero aliquando utiliter tribuens et aliquando utiliter subtrahens, ut eis non haerere discamus, ne contempta luce interiore, quae ad nouam pertinet uitam – unde etiam psalmus iste ipse 'pro susceptione matutina', tamquam pro luce noua nomen accepit –, ne in exteris tenebris libenter habitemus... »

90. Cf. *Epist.* 140, 37, 85, *CSEL* 44, p. 234 : « Quamquam eo ipso, quo forinsecus bene admonentem iudicio non errante adprobamus, quid aliud quam internum lumen magistrum nos habere testamur ? »

91. 13, 16, *BA* 17, p. 422-425.

92. Cf. *Contra epist. fundamenti* 25, 28, *BA* 17, p. 456-457 : « ... Epistolae Fundamenti, quae fere omnibus qui apud uos illuminati uocantur solet esse notissima. »

éclaire tout homme venant en ce monde »⁹³. Le *Contra Secundinum* s'achève sur la même citation, qui, associée à *Ep* 5, 8, permet à Augustin d'inviter Secundinus à « se convertir à la lumière immuable », afin de « devenir lumière, non en soi, mais dans le Seigneur »⁹⁴. La parenté de ces développements avec ceux de la *Lettre* 140 est manifeste.

La convergence de tous les indices que nous avons évoqués invite donc à conclure que le destinataire de la *Lettre* 140 est très probablement l'ancien ami manichéen d'Augustin. Qu'il soit un ami d'Augustin est certain ; qu'il ait été manichéen est non seulement compatible avec le contenu de la lettre qu'Augustin lui envoie, mais semble en outre éclairer des aspects majeurs de l'argumentation. L'hypothèse la plus simple est alors de penser qu'Augustin écrit à l'ami auquel il avait autrefois adressé le *De utilitate credendi*, même si l'absence de référence explicite à leur passé commun ne permet pas de l'affirmer péremptoirement.

S'il en est ainsi, il y a à s'interroger sur la conjonction, dans la *Lettre* 140, d'éléments antimanichéens et antipélagiens. Cette conjonction est, à première vue, le résultat d'un concours de circonstances ; Augustin écrit à son ancien ami manichéen, alors qu'il est préoccupé par la « nouvelle hérésie » et qu'il vient de lire le *Commentaire des Épîtres de l'apôtre Paul* de Pélage⁹⁵. Mais cette conjonction invite plus profondément à s'interroger sur la relation entre les polémiques antimanichéenne et antipélagienne. On voit d'emblée leur opposition : il n'est pas fortuit que Pélage ait pris appui sur des propos d'Augustin dans ses écrits antimanichéens pour défendre ses propres thèses⁹⁶. Mais, au-delà de cette opposition évidente, on peut noter une parenté cachée. Dans l'un et l'autre cas, d'une part, il y a méconnaissance de la grâce de l'adoption filiale : elle n'a pas de sens pour les Manichéens, puisque, selon eux, « l'âme est la nature de Dieu »⁹⁷ ; elle est mise en cause par les Pélagiens, dans la

93. *Jn* 1, 9, cité en *Contra epist. fundamenti* 2, 2, *BA* 17, p. 392-393 : « ... ut possit intueri solem suum : non istum quem uos colitis coelesti corpore, oculis carnis et hominum et pecorum fulgentem atque radiantem, sed illum (...) de quo dictum est in euangelio, 'Erat lumen uerum, quod illuminat omnem hominem uenientem in hunc mundum.' »

94. 26, *BA* 17, p. 632-633 : « ad illud autem conuersa fit lux, non in se, sed in Domino. Non enim a seipsa, quoniam non est lumen uerum, sed illuminata lucet, ab illo de quo dictum est : 'Erat lumen uerum, quod illuminat omnem hominem uenientem in hunc mundum.' »

95. Cf. *supra*, n. 7, n. 1 et *De peccatorum meritis et remissione* 3, 1, 1, *CSEL* 60, p. 129 : « uerum post paucissimos dies legi Pelagii quaedam scripta, sancti uiri, ut audio, et non paruo prouectu christiani, quae in Pauli apostoli epistolas expositiones breuissimas continerent... »

96. Pélage a ainsi utilisé certaines affirmations du *De libero arbitrio* dans son *De natura*, comme Augustin le note dans les *Révisions* (1, 9, *BA* 12, p. 316-317) : « Quo testimonio meo in quodam libro suo Pelagius usus est. Cui libro cum respondissem, titulum libri mei esse uolui : De natura et gratia. »

97. Cf. *supra*, n. 47.

mesure où ils ne comprennent pas que la divinisation est un don de la grâce⁹⁸ et où « il veulent, non pas attribuer à Dieu, mais plutôt s'arroger le fait d'être bons »⁹⁹. Dans l'un et l'autre cas, d'autre part, il y a méconnaissance du juste rapport des deux Testaments : les Manichéens ne voient que leur opposition et récusent l'Ancien Testament, faute de reconnaître que la grâce du Nouveau Testament est cachée dans l'Ancien¹⁰⁰ ; les Pélagiens, quant à eux, majorent la continuité des deux Testaments et ne saisissent pas la nouveauté radicale du second¹⁰¹. Penser la grâce de l'adoption filiale et le rapport des deux Testaments s'avère donc pertinent dans une perspective antimanichéenne comme dans une visée antipélagienne. Le *De gratia noui testamenti* nous rend de la sorte sensibles à l'unité et à la continuité de la réflexion augustinienne dans la diversité des controverses.

Isabelle BOCHET

Centre Sèvres et Institut Catholique de Paris

98. Cf. *Epist.* 140, 4, 10, *CSEL* 44, p. 161-162, cité *supra*, n. 46.

99. Cf. *Epist.* 140, 37, 83, *CSEL* 44, p. 231 (à propos de la grâce du Nouveau Testament) : « Habet enim aduersarios, qui eius profunditate turbati non deo tribuere sed potius sibi uolunt adrogare, quod boni sunt. »

100. Cf. *Contra Faustum* 22, 77, *CSEL* 25, p. 676 : « Si autem hoc mirum istis uanis uidetur, quod aliud tunc deus praecepit dispensatoribus ueteris testamenti, ubi noui gratia uelabatur, aliud praedicatoribus noui testamenti ubi ueteris obscuritas reuelabatur... » À comparer à *Epist.* 140, 6, 15, *CSEL* 44, p. 166, cité *supra*, n. 57.

101. Pélagie, dans les *Expositiones XIII Epistularum Pauli Apostoli*, répète que Paul appelle la grâce « loi » (cf. *In Rom.* 8, 2, éd. A. Souter, p. 60 ; *In Gal.* 6, 2, p. 339). Son commentaire de 2 *Co* 3 souligne la progression plus que l'opposition entre la Loi et l'Évangile (cf. *In 2 Cor.* 3, 2-11, p. 244-246 et I. BOCHET, « "La lettre tue, l'esprit vivifie". L'exégèse augustinienne de 2 *Co* 3, 6 », *Nouvelle Revue Théologique* 114, 1992, p. 352-353).

RÉSUMÉ : Les indications que l'on peut tirer des *Révisions*, de la correspondance d'Augustin et de l'*Indiculum* d'Hippone suggèrent que le destinataire de la *Lettre* 140 est probablement l'ami manichéen auquel Augustin avait dédié le *De utilitate credendi*. L'analyse approfondie de la *Lettre* permet d'affirmer la plausibilité de l'hypothèse, qui éclaire les questions d'Honoratus tout autant que l'argumentation d'Augustin. La conjonction, dans la *Lettre* 140, d'éléments antimanichéens et antipélagiens fait apparaître l'unité de la réflexion augustinienne dans la diversité des controverses.

ABSTRACT : The information we can find in the *Retractationes*, in the letters of Augustine and in the *Indiculum* of Hippo suggests that the addressee of the *Letter* 140 may be the Manichaean friend to whom Augustine had dedicated the *De utilitate credendi*. From the careful analysis of the letter we can assert the plausibility of this statement, which throws a light on the questions of Honoratus and the argumentation of Augustine. The combination of anti-Manichaean and anti-Pelagian arguments shows the unity of the Augustinian thought during the various controversies.